

Département
Moselle
Canton
Montigny-lès-Metz
Commune
Longeville-lès-Metz

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 218/2024

Liberté - Egalité - Fraternité

ARRÊTÉ DU MAIRE

Portant dérogation provisoire à l'alternat en vigueur
rue de l'Horticulture

Le Maire de Longeville-lès-Metz,

- VU le code général des collectivités territoriales ;
- VU le code de la route ;
- VU le code pénal ;
- VU l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation routière ;
- VU l'alternat de stationnement en vigueur rue de l'Horticulture ;
- VU qu'au sens dudit alternat le stationnement des véhicules se fait du côté impair du 1^{er} au 15 et du côté pair du 16 au 31 de chaque mois.
- **CONSIDERANT** les travaux de création d'un passage piétons surélevé au droit du N°5 de la rue de l'Horticulture.
- **CONSIDERANT** que lesdits travaux commandent de neutraliser la voirie côté pair du 16 juillet au 31 juillet 2024.
- **CONSIDERANT** que par mesure de sécurité, il y a lieu de réglementer en conséquence le stationnement pour la durée du chantier et déroger provisoirement à l'alternat en vigueur ;

ARRÊTE

Article 1er – Le stationnement des véhicules rue de l'Horticulture est autorisé uniquement du côté impair du **16 juillet au 31 juillet 2024**.

Article 2 – La société en charge de la réalisation des travaux se charge de la mise en place de la signalisation correspondante.

Article 3 - Les infractions aux dispositions du présent arrêté, qui est publié et affiché dans les conditions légales habituelles, sont constatées par procès-verbaux.

Article 4 - Ampliation du présent arrêté est transmise à :

- La police municipale intercommunale.
- La société MULLER TP.
- Les services municipaux de la ville de Longeville-lès-Metz.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Il informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Fait à Longeville-lès-Metz, le 15 juillet 2024



Le Maire,

Delphine FIRTION

Notifié le : **16 JUL. 2024**
Publié le : **16 JUL. 2024**